

COMPTE-RENDU N° 10 DE LA REUNION DU 5 JUIN 2024

RESTITUTION RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

COMPTE-RENDU

Table des matières

ORDRE DU JOUR RESTITUTION DU PLAIDOYER MERCREDI 5 JUIN 2024	Error!
Bookmark not defined.	
Synthèse du Compte Rendu de la journée de validation	4
MOT DE BIENVENUE Allocution du Secrétaire Général	5
Mohamed Said Seif : Quel était le but de ce projet de Plaidoyer ?	7
Intervention de la MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION	11
Intervention de Madame l'Ambassadrice de l'Union Européenne Madame Tabesse	13
Discours de Dr. Nabil Mohamed Ahmed Président ONG Bender Djedid	15
1. Une plateforme multiservices dédiée aux OSC	17
2. Six espaces numériques dans les régions et à Djibouti ville	17
3. Une Académie Numérique Citoyenne	17
Intervention du Ministre Délégué à la Décentralisation Monsieur Kassim Haroun	19
Intervention de Salah Sadèque : Recommandation : Plateforme multiservices	21
Intervention de Mme Madina MOHAMED HASSAN création de Six Espaces publics Numériques Citoyens (ENC)	24
Intervention de Dalya SADEQUE « Offrir de meilleures conditions techniques d'accès au numérique ».	28
Les OSC actives bénéficieraient de tarifs préférentiels pour les forfaits mobiles	29
Une Bourse aux équipements informatiques serait organisée	29
Intervention de M. Ali MOUHOUMED : renforcer les capacités des OSC à agir en réseau autour de domaines d'activités précis.	30
Intervention du Dr HOUSSEIN Ahmed : Créer une Académie numérique citoyenne	33
Intervention : Mme NAGAT Aouad : Mettre en place une Gouvernance exemplaire	35
Echanges avec les participants	37
Intervention Meriem HOUZIR Présidente d'Initiative Climat	38
Discours de remerciements : Du Secrétaire Général de Bender-Djedid	40
Remerciement au Secrétaire Général de Bender-Djedid	41

ORDRE DU JOUR RESTITUTION DU PLAIDOYER MERCREDI 5 JUIN 2024

08h30 - 09h30: Accueil - Petit déjeuner

09h30 -Début de la réunion

- Accueil par M. SADEQUE, Secrétaire Général de l'ONG Bender Djedid
- Rappel des objectifs et des modalités de réalisation du Plaidoyer par M. Mohamed SEIF, chef de projet
- Ministre de l'Economie Numérique et de l'Innovation
- Mme Sylvie TABESSE, ambassadrice de l'Union européenne à Djibouti
- M. Nabil MOHAMED AHMED, président de Bender Djedid
- M. KASSIM Haroun Ali, ministre-délégué en charge de la décentralisation

10h00 – Présentation des principales recommandations du Plaidoyer

- Plateforme multiservices pour la société civile par M.SADEQUE
- Espaces Numériques Citoyens par Mme Madina MOHAMED HASSAN
- Meilleures conditions d'accès au numérique par Mlle Dalya SALAH SADEK
- Renforcement des capacités d'action des OSC par M. Ali MOUHOUMED
- Académie numérique citoyenne par Dr HOUSSEIN Ahmed
- Instaurer une gouvernance exemplaire par Mme NAGAT Aouad

10h30 –Échanges

- Échanges avec les participants

11h30 –Conclusion

- Mme Meriem HOUZIR, présidente de l'ONG Initiatives Climat
- Mme Sylvie TABESSE, ambassadrice de l'Union européenne à Djibouti
- M. SADEQUE, Secrétaire Général de l'ONG Bender Djedid

12h00 : Déjeuner

Synthèse du Compte Rendu de la journée de validation

1. **Le document est un compte-rendu d'une présentation d'un plaidoyer sur les politiques et projets numériques pour la société civile de Djibouti:** Le document retrace les interventions de différents orateurs qui ont participé à l'événement organisé par l'ONG Bender Djedid et soutenu par l'Union européenne.
2. **Le plaidoyer vise à produire des recommandations pour renforcer les capacités d'action des organisations de la société civile (OSC) à Djibouti grâce au numérique:** Le plaidoyer s'appuie sur les besoins réels des OSC, exprimés lors de plusieurs ateliers, et sur la vision Djibouti 2035, qui fait du numérique une priorité pour le développement du pays.
3. **Le plaidoyer repose sur trois piliers principaux: une plateforme multiservices, des espaces numériques citoyens et une académie numérique citoyenne:** La plateforme multiservices doit offrir aux OSC des outils numériques gratuits et adaptés à leurs besoins, ainsi qu'un espace de visibilité et de coopération.
4. **Les espaces numériques citoyens doivent être créés dans les six régions du pays et à Djibouti-ville:** Ces espaces doivent être équipés de matériel informatique, d'une connexion à très haut débit et d'un animateur formé pour accompagner les OSC dans leur appropriation du numérique.
5. **L'académie numérique citoyenne doit assurer la formation continue des OSC au numérique:** L'académie doit proposer des programmes de formation multimodaux, en ligne ou en visioconférence, en s'appuyant sur les ressources des partenaires du dispositif.
6. **Le plaidoyer propose également des recommandations spécifiques pour certains domaines d'activité des OSC: l'éducation-formation, la santé et l'entrepreneuriat agricole:** Ces recommandations visent à renforcer les réseaux d'OSC, à favoriser les échanges de connaissances et d'expertises, et à développer des solutions numériques adaptées aux besoins des OSC et de leurs publics.

MOT DE BIENVENUE **Allocution du Secrétaire Général**

Excellences, Madame L’ambassadrice de l’Union Européenne et Messieurs les Ambassadeurs, représentants du corps diplomatique et consulaires, Madame la Ministre de l’économie numérique et de l’Innovation, Monsieur le Ministre-délégué chargé de la décentralisation, Madame la Secrétaire d’Etat chargée des Investissements et du Développement du Secteur Privé, Monsieur le ministre de l’enseignement supérieur et de la recherche, Monsieur le Maire, Messieurs les députés, Monsieur le Président de l’Université de Djibouti, Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Régionales ET Internationales, Honorables invités, membre du groupe de travail de la société civile et experts nationaux ET internationaux, Mesdames ET Messieurs,

5

Je voudrais, avant tout propos, souhaiter la bienvenue et adresser mes salutations à toutes celles et ceux qui ont répondu à notre invitation pour la restitution du rapport du plaidoyer.

Je voudrais également saluer les membres du Gouvernement, dont la présence traduit tout l’intérêt que l’Etat attache à la politique du numérique et au renforcement de la société civile.

Cet événement constitue l’aboutissement d’un travail collectif considérable entrepris depuis presque 18 mois.

En outre, ces recommandations sont parfaitement alignées sur la vision 2035. Fruit de la mobilisation de la Société Civile, dix-huit mois durant, ce rapport est le résultat d’intenses travaux de réflexions profondes, de débats francs et d’échanges passionnés.

Les bénéficiaires ont trouvé un espace d’échange et de dialogue pour exprimer leurs difficultés et recenser leurs besoins dans un cadre exclusivement réservé à la société civile, grâce au financement de l’Union Européenne dans le cadre du programme d’appui à la société civile

Dès lors, plusieurs experts nationaux et internationaux, institutions et personnes ont participé, d’une manière ou d’une autre, aux travaux du groupe de travail.

A la société civile, nous savons que les défis qui nous attendent sont nombreux

et je suis persuadé que nous nous élèverons à la hauteur de la tâche.



L'objectivité, la rapidité, la confiance, seront autant d'atouts que nous développerons pour établir des réseaux de coopération fructueux, à l'échelle nationale dans le cadre du plaidoyer. Nous serons également jugés sur notre faculté d'adaptation, la qualité de nos analyses et la pertinence de nos engagements.

Il nous reste malgré tout un long chemin à parcourir, et ce n'est qu'en agissant de concert que nous atteindrons nos objectifs fondamentaux dans ce plaidoyer.

Hôtes distingués, permettez-moi de former les vœux les plus sincères au nom du groupe de travail, pour que les discussions apportent une contribution positive.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, en donnant la parole à Madame l'ambassadrice

Merci de votre aimable attention.

Mohamed Said Seif : Quel était le but de ce projet de Plaidoyer ?

Notre objectif était de produire un ensemble de recommandations à destination des autorités et des bailleurs de fonds pour faire que le numérique contribue à renforcer efficacement les capacités d'action des organisations de la société civile (OSC) de Djibouti.

Pour parvenir à ce but, il fallait atteindre au moins 4 objectifs :

1. Réussir à mobiliser la société civile
2. Partir des besoins réels de la société civile
3. Construire des recommandations opérationnelles
4. Notre document n'a de chance d'être soutenu aussi bien par les Autorités Politiques et que les bailleurs que s'il s'inscrit dans la dynamique de la vision Djibouti 2035 qui dispose d'une composante Plan numérique "E-citoyen"

7

=> Maintenant, voyons si chacun de ces objectifs ont été atteints

Pour le 1er objectif - la mobilisation de la société civile a été une réelle réussite. Nous avons pratiquement le même nombre de participants du premier atelier au dernier. Chose plus beaucoup intéressante, il y avait toujours la même passion dans le débat du début à la fin.

Mobilisation réussie

Le nombre d'OSC initialement prévu pour participer à la construction de ce plaidoyer a été largement dépassé.

Entre mars 2023 et juin 2024, un Groupe de travail, de 201 participants, composé pour l'essentiel de représentants de la société civile de Djibouti (120), ainsi que d'administrations et d'experts, a œuvré à la réalisation de ce Plaidoyer.

Il me paraît important de souligner que les travaux de ce Groupe de travail ont été réalisés grâce au financement de l'Union européenne, dans le cadre d'un programme qu'elle finance partout en Afrique et qui vise à renforcer les capacités de la société civile, il est plus connu sous son acronyme PASOC, qui signifie (Programme d'Appui à la Société civile -).

J'estime nécessaire en notre nom à tous d'adresser nos plus vifs remerciements à remercier Mme l'ambassadrice de l'Union européenne, ici présente parmi nous.

Ce projet a été porté par l'organisation Bender Djedid, ONG reconnue par la société civile et les autorités de Djibouti pour son engagement humanitaire historique. Il faut ajouter que l'organisation Initiatives Climat, codemandeur du projet, a mobilisé son réseau de correspondants présents dans de nombreux pays d'Afrique francophone, pour intervenir à distance dans les réunions et enrichir les échanges.

=> Comment a opéré ce Groupe de travail ?

Pour atteindre l'objectif N°2, nous sommes partis des besoins réels de la société civile

Organisation des travaux

En effet, dès le départ, le Groupe de travail a pris conscience que l'apport du numérique se distinguait clairement des autres outils par l'importance de ses impacts et de ses interdépendances avec les modes d'organisation.

8

Aussi, la construction du plaidoyer ne devait en aucun cas commencer par le choix d'outils et de solutions techniques, ni même chercher à transposer, sans réflexion préalable, des expériences venant d'ailleurs.

Les OSC du Groupe de travail se sont donc d'abord interrogées sur leurs difficultés d'organisation : pour atteindre leurs objectifs, pour conduire leurs projets et pour développer des partenariats entre elles d'une part, et avec les autorités et les bailleurs de fonds, d'autre part.

Ce n'est que dans un second temps qu'elles ont réfléchi aux services et aux solutions numériques nécessaires pour accompagner leurs mutations.

Objectif N°3 - Construire des recommandations opérationnelles

Même si la plupart des programmes d'aide au développement des bailleurs de fonds s'appuient sur des analyses préalables rigoureuses sur le contexte et les problématiques à résoudre, ils ne produisent pas toujours les effets et les retours sur investissements escomptés.

Une des raisons incriminées par les OSC porte sur la conception trop administrative et "top-down", (c'est-à-dire conçus du haut vers le bas) des cahiers des charges de ces programmes. Nous avons choisi de **privilégier**

L'approche Bottom up, qui sollicite l'avis des équipes.

Cette crainte, partagée dès le départ par le Groupe de travail, a conduit ses membres à demander aux experts qui les ont accompagnés durant ce projet de les aider à formaliser de manière plus opérationnelle leurs recommandations.

Objectif N° 4 - S'inscrire dans la dynamique de Djibouti 2035 avec un véritable Plan numérique "E-citoyen"

Le Groupe de travail a compris dès le départ que ses recommandations pourraient apporter une contribution importante à la réussite d'au moins deux des ambitions de la vision *Djibouti 2035*:

1. Pour développer une culture numérique indispensable au sein des populations, les OSC formées au numérique peuvent être des vecteurs incontournables, au même titre que l'école et les entreprises. A titre d'exemple : sensibiliser et faciliter l'adoption des démarches d'e-administration auprès de leurs membres ;
2. Le développement de l'usage du numérique par les OSC ne peut que favoriser une meilleure organisation interne, une plus grande transparence et visibilité des OSC et donc une adéquation avec les objectifs souhaités par les autorités pour le monde associatif.

9

Les convergences entre les recommandations de ce plaidoyer et le Plan gouvernemental *Djibouti vision 2035*, présentent donc un intérêt tout particulier pour mobiliser des soutiens d'abord auprès des pouvoirs publics et ensuite auprès des bailleurs de fonds.

Je crois, que tous, nous sortons de ces ateliers avec une meilleure connaissance du numérique et de ses infinis possibilités et nous avons à cœur d'acquérir des compétences dans le domaine du numérique.

Seule la transformation de ce document en plan d'action pourront nous permettre d'acquérir ces compétences et les mettre au service de nos concitoyens.

Nous avons ici à Bender-Djedid l'espérance que ce sera le cas. Tout espérance est un risque disait Georges Bernanos et bien nous les OSC, nous voulons bien courir ce risque.

Aux autorités et aux bailleurs de fonds, nous disons la Société civile a réalisé un excellent travail et vous avez avec vous un document que nous vous demandons de nous aider à transformer en plan d'action.

Je vous remercie de tout cœur pour votre aimable attention.

Intervention de la MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION

Excellence Monsieur le Ministre l'Enseignement Supérieur
Excellence, Madame l'Ambassadrice de l'Union européenne,
Monsieur le Secrétaire Général de ONG Bender Djedid
Mesdames et Messieurs les représentants de la Société Civile,

Distingués invités,

C'est avec une immense fierté et un plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans le cadre de l'atelier de restitution du rapport concernant « le plaidoyer sur les politiques et projets numériques » en faveur des Organisations de la Société Civile.

Une dynamique enclenchée par l'ONG Bender Djedid pour prendre part à sa façon à la transformation numérique de Djibouti car l'ère numérique dans laquelle nous vivons transforme notre société à un rythme sans précédent, offrant des opportunités uniques pour le développement socio-économique de notre pays.

C'est dans ce contexte que le projet qui est mis en œuvre par l'ONG Bender Djedid en partenariat avec Initiatives Climat et soutenu par l'Union Européenne, s'inscrit dans une dynamique ambitieuse à savoir l'optimisation du potentiel transformateur des politiques et projets numériques de notre pays.

La feuille de Smart Nation que nous avons lancé il y a deux ans consacre un pilier « participation citoyenne et culture numérique » faisant de la société civile un acteur central dans la mise en œuvre de notre vision portée par le Président de la République SE Ismail Omar Guelleh.

Chers représentants de la société civile,

Vous êtes une partie prenante du processus de transformation à travers une culture digitale développée et votre participation à la mise en place de solutions aux problématiques quotidiens.

Je souhaite que vous soyez les catalyseurs de l'e-citoyen.

Dans cette optique, vous avez identifié vos besoins dans le domaine numérique et formulé des recommandations qui sont en cohérence avec la vision pour notre nation à l'horizon 2035 et la feuille de route Smart Nation.

Votre engagement est essentiel pour fluidifier les relations avec les pouvoirs publics. Nous reconnaissons votre importance dans la dynamique que vous insufflez de notre société djiboutienne : il nous faut des OSC fortes, engagées, rayonnantes, et digital dans notre pays.

Notre objectif est de mettre tout en œuvre pour amplifier votre impact au service de la société, en mettant à votre disposition un environnement numérique favorable, créant ainsi un impact systémique.

Les outils d'aujourd'hui ne seront pas les outils de demain. La formation continue des OSC est donc primordiale. Nous devons nous assurer que les OSC disposent des compétences et des ressources nécessaires pour naviguer dans cet environnement numérique en constante évolution.

Il est impératifs que les politiques et les projets numériques soient conçus et mis en œuvre de manière inclusive, équitable et responsable, nécessitant un engagement actif de toutes les parties prenantes.

12

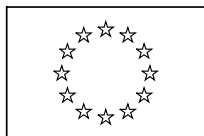
Nous avons également souligné l'importance des espaces publics numériques citoyens. Le succès de ces espaces dans les régions de Dikhil et Tadjourah, en témoigne. Nous devons soutenir et répliquer ces espaces numériques dans toutes les régions en collaboration avec les Conseils Régionaux.

Chers membres des OSC,

Ensemble, en facilitant l'accès à l'information, en encourageant la collaboration et en renforçant les partenariats, nous pouvons créer des initiatives numériques résilientes et adaptées pour faire face aux défis de notre époque.

Je vous remercie

Intervention de Madame l'Ambassadrice de l'Union Européenne Madame Tabesse



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI ET AUPRES
DE L'IGAD

L'Ambassadrice

**MOTS de bienvenue de Mme SYLVIE TABESSE, L'AMBASSADRICE
DE L'UNION EUROPEENNE,
À L'OCCASION DU LANCEMENT DU RAPPORT DE PLAIDOYER SUR
LE NUMERIQUE
ORGANISE PAR BENDER DJEDID
Le 05 JUIN 2024**

13

Mesdames et messieurs les Ministres,

Messieurs les élus locaux,

Messieurs le Président et le SG de l'Association Bender Djedid,

Chers partenaires de la société civile,

Honorables invités,

Au nom de l'Union européenne, je tiens à remercier l'Association Bender Djedid qui a permis qu'un cadre de concertation sur le numérique soit créé entre société civile, gouvernement djiboutien et bailleurs. Mes remerciements vont également au gouvernement qui nous permet de soutenir cette belle dynamique.

Dans un monde où le numérique est devenu essentiel pour le développement social, économique et culturel, il est crucial de renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) à Djibouti. Ainsi ce rapport s'inscrit dans le cadre de la politique numérique de l'Union européenne (UE) à travers l'initiative Global Gateway, visant à promouvoir un environnement numérique inclusif et durable. L'objectif étant aujourd'hui de présenter des recommandations concrètes pour intégrer efficacement le numérique au sein des OSC, afin de maximiser leur impact et leur efficacité.

L'initiative de dialogue a débuté en mars 2023 et s'est prolongée jusqu'en juin

2024, réunissant plus que 200 participants, principalement des représentants de la société civile djiboutienne, des administrations et des experts.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce au financement de l'UE dans le cadre du Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC). La coordination a été assurée par l'ONG Bender Djedid et Initiatives Climat, mobilisant un réseau de correspondants en Afrique francophone pour enrichir les échanges.

Le processus a été structuré autour de trois principes fondamentaux : partir des besoins réels des OSC avant d'aborder les solutions numériques, formuler des recommandations pratiques et facilement compréhensibles, et s'aligner avec le programme « Vision Djibouti 2035 », notamment en ce qui concerne la réforme du cadre juridique des associations et le développement numérique.

La mobilisation de la société civile a été un élément clé du projet. Les OSC ont joué un rôle central dans l'identification des défis et la formulation des solutions. Le groupe de travail a mis en avant l'importance du numérique pour améliorer l'organisation interne de ces organisations, leur transparence et leur visibilité, favorisant ainsi une meilleure coordination avec les autorités et les bailleurs de fonds.

Parmi les recommandations clés, nous retiendrons le développement d'une plateforme multiservices, nommée E-Citoyenne Djibouti, visant entre autre à offrir des outils numériques gratuits et adaptés aux besoins des OSC. Mais également la création d'Espaces Publics Numériques Citoyens, répartis dans les six régions de Djibouti. Ces espaces seront équipés de salles de réunion, de matériel informatique et de connexions haut débit, et seront encadrés par des animateurs formés pour accompagner la société civile djiboutienne dans sa transformation numérique.

Ce rapport plaide pour une approche globale et intégrée du numérique pour les OSC de Djibouti. En alignant les recommandations avec les objectifs du programme « Vision Djibouti 2035 », cet exercice vise à créer un environnement où le numérique peut véritablement transformer la société civile et contribuer au développement durable du pays.

Nous appelons les autorités et les bailleurs de fonds à soutenir cette initiative ambitieuse et à garantir les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre réussie. Ensemble, nous pouvons construire un avenir numérique inclusif et prospère pour Djibouti.

Je vous souhaite des échanges fructueux allant dans le sens de l'identification de stratégies concrètes et de partenariats efficaces dans la réalisation d'une transformation digitale positive et fonctionnelle.

Discours de Dr. Nabil Mohamed AhmedPrésident ONG Bender Djedid

Je vous remercie d'être venus nombreux ce matin à l'occasion de la remise du rapport « plaidoyer sur les politiques et projets numériques », projet conduit par l'ONG « Bender Djedid » en partenariat avec « Initiative Climat » et soutenu par l'Union Européenne représentée ici par son ambassadrice SE. Sylvie Tabesse à qui nous présentons nos sincères remerciements pour son appui.

Ce projet qui a réuni plus de OSC et participants s'inscrit dans l'initiation d'une dynamique visant à optimiser le potentiel transformateur des politiques et projets numériques engagés par le gouvernement tout en cherchant à renforcer le rôle de la société civile.

Cet atelier présente le mérite d'avoir réussi à mobiliser toutes les parties prenantes (représentants des services étatiques, la société civile et organisations internationales), pour identifier les besoins réels dans le domaine, construire des recommandations opérationnelles tout en s'inscrivant dans la dynamique de Djibouti 2035 avec un véritable plan numérique « e citoyen ». Les fondements d'un tel plaidoyer reposent sur la nécessité d'un environnement numérique favorable axé sur la formation, la coopération renforcée avec les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds et du besoin d'un « numérique » adapté à chaque domaine d'activité (éducation, médecine, agriculture, économie...).

Il faut saluer le fait que ce plaidoyer a permis de démontrer la capacité de la société civile à appréhender les enjeux du numérique et identifier les moyens à mettre en œuvre pour qu'il soit un véritable catalyseur du progrès social et du développement d'une économie durable.

Le présent projet de plaidoyer se veut donc une contribution à cette démarche collective à travers l'analyse des défis rencontrés et des recommandations formulées, nous aspirons à stimuler le dialogue et l'action en faveur d'un cadre politique et réglementaire propice au développement numérique inclusif et équitable. Ce plaidoyer repose sur des bases d'intérêts communs à toutes parties prenantes. Je citerai :

1. La vision du Président et du Gouvernement de faire du numérique une des priorités de l'Ambition Djibouti 2025 a besoin d'une mobilisation sans précédent pour développer la culture et les usages du numérique par le plus grand nombre de nos compatriotes.
2. Le développement des services publics en ligne (administration électronique) nécessite des usagers sensibilisés, formés, accompagnés. En montant en compétences les OSC, c'est constituer des relais, permettant un déploiement en réseau de ces nouveaux services et usages. Par ailleurs, les espaces numériques peuvent servir de centre de formation pour apprendre à utiliser ces nouveaux services par le grand public.
3. En faisant de la formation au numérique un levier de modernisation des pratiques des OSC (traçabilité et transparence dans la gestion et la conduite des actions et des projets), les recommandations participent à l'objectif du Ministère de l'intérieur à clarifier la situation et les pratiques des OSC.
4. On connaît aussi, hélas, les risques liés à des usages inappropriés, voire totalement dévoyés du numérique et des réseaux sociaux notamment. Propager, à travers les espaces numériques et les OSC formées les usages responsables de ces technologies, cela revient en quelque sorte, à doter la société d'anticorps capables de réagir sainement à ces risques et ces dérives.

Mesdames et Messieurs,

La quarantaine de recommandations de ce plaidoyer constitue un véritable Programme Numérique Citoyen qui vise à faire du numérique un levier pour augmenter les capacités d'action de la société civile de Djibouti.

Ce plaidoyer repose sur 3 piliers qui viennent se renforcer mutuellement :

1. Une plateforme multiservices ;
2. La création de 5 Espaces Publics Numériques situés dans chacune des régions et 1 à Djibouti-ville ;
3. L'organisation d'un dispositif de formation au numérique pour les organisations de la société civile, dispositif baptisé "Académie numérique citoyenne".

1. Une plateforme multiservices dédiée aux OSC

Cette plateforme devrait être à la fois une vitrine exposant au grand public le dynamisme de la société civile de Djibouti et un “hub” de services réservé aux organisations de la société civile pour les accompagner à chaque étape de leur développement et de leurs projets.

Les services comporteront notamment des informations pratiques pour gérer son association, des actualités et un calendrier des événements, un annuaire des organisations de la société civile, un espace formation ou bien encore une boîte à outils et solutions numériques.

Cette plateforme offrirait aussi un espace de diffusion des appels à projets, appels à candidature...

2. Six espaces numériques dans les régions et à Djibouti ville

Il est recommandé de créer, dans chacune des cinq régions du pays et à Djibouti ville, des Espaces publics Numériques Citoyens (ENC) destinés aux organisations de la société civile et à leurs publics.

Ces espaces publics sécurisés sont dotés d’une salle de réunion, d’équipements informatiques complets, d’un système de visioconférence et d’une connexion à très haut débit.

Ces ENC seront encadrés par des animateurs formés pour accompagner les organisations de la société civile dans leur appropriation du numérique et des solutions adaptées au développement de leurs activités. Pour l’implantation de ces espaces, il est recommandé de rechercher un partenariat avec les Conseils régionaux.

17

3. Une Académie Numérique Citoyenne

Ce dispositif de formation devrait offrir des services de formation au numérique dont a besoin la société civile.

Ces services pourraient comprendre: la conception multimodale des programmes et des supports de formation: la sélection et la qualification de formations en ligne déjà existantes adaptées aux besoins, l’organisation de visioconférences de formation ou d’information ainsi que la formation continue et l’animation du réseau des animateurs des Espaces Numériques Citoyens.

Pour être effectives, ces recommandations doivent être suivi d’actions immédiates

La dynamique enclenchée pour ce plaidoyer, avec 120 OSC et 274 participants désormais sensibilisés au numérique et engagés dans sa construction, est un capital précieux pour construire la suite du programme.

Pourtant le risque est grand de voir cette mobilisation s’étioiler rapidement si elle n’est pas entretenue.

Aussi, est-il recommandé de soutenir rapidement, dans le sillage de la présentation de ce plaidoyer, une phase qui permet de préparer la mise en place du dispositif défini dans ce plaidoyer.

Cette phase préparatoire permettrait de définir les cahiers des charges, les cadres contractuels avec les partenaires et les approches budgétaires nécessaires à l'exécution des recommandations.

Je vous remercie

Intervention du Ministre Délégué à la Décentralisation Monsieur Kassim Haroun

S.E Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
S.E Madame la Ministre Délégué à l'Economie Numérique et de l'Innovation
S.E Madame l'Ambassadrice de l'Union Européenne à Djibouti
M. le Secrétaire Général de l'ONG Bender Djedid
Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités,
ASSALAMU ALEYKOUM WARAHMA TULLAHI WA BARAKAATU

Je voudrai d'abord vous faire savoir combien je suis ravi d'être parmi vous pour participer à cette journée consacrée à la restitution du plaidoyer sur les politiques et projets du numérique.

Je remercie les organisateurs de cette cérémonie qui ont bien voulu m'accorder l'honneur d'exprimer mes sentiments au sujet de cet ambitieux programme de création de six espaces numériques citoyens dans les cinq régions et à Djibouti-Ville.

Je remercie également les initiateurs de ce programme et les partenaires au développement qui ont bien voulu soutenir financièrement cette entreprise citoyenne.

La politique nationale de la décentralisation définie dans la feuille de route 2021-2025 du Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation, accorde une place prépondérante au développement de la technologie du numérique et à la promotion de la société civile. Ceci en conformité avec la politique gouvernementale initiée par Son Excellence le Président de la République qui a toujours encouragé les innovations technologiques pour accéder au progrès.

A cela, il faut ajouter, le rôle crucial joué par les conseils régionaux, qui, dans leurs plans de développement régionaux 2021-2025, proposent des projets centrés sur le numérique et des activités en appui à la société civile comme instruments au service du développement territorial.

Je salue cette initiative qui consiste à créer des espaces numériques citoyens dans les 5 régions du pays car les régions constituent un véritable désert numérique au regard du peu d'investissements réalisés dans ce domaine.

On espère que ce programme va combler le retard des régions en matière de technologie du numérique.

Cette innovation technologique va contribuer indiscutablement au développement du capital humain et à la performance des organisations de la société civile qui doivent fonctionner de pair avec les conseils régionaux pour contribuer au développement territorial.

Nous espérons que les régions vont tirer profit des espaces numériques citoyens dont on imagine qu'ils apporteront une plus-value à la gouvernance des organisations de la société civile.

Les espaces numériques citoyens vont servir pour la mise en œuvre de projets à l'endroit de la société civile.

Des projets conçus par le département de la Décentralisation et par les Conseils Régionaux dans le cadre d'un programme d'appui à la société civile financé par l'USAID et exécuté par l'agence internationale KAIZEN COMPANY.

20

Pour que ce programme de création des espaces numériques citoyens soit réalisé dans les meilleures conditions, je souhaite à ce que l'entité de gestion de ces espaces signe une convention de partenariat avec les collectivités régionales.

Enfin, je termine mon intervention sur l'importance de la pérennisation de ce programme et la nécessité de vulgariser la technologie du numérique dans tous les domaines de la vie en société.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION

Intervention de Salah Sadèque : Recommandation : Plateforme multiservices

La première recommandation porte sur le développement d'une plateforme multiservices pour les OSC

Cette plateforme **E-Citoyenne Djibouti** est à la fois :

- Une vitrine exposant au grand public le dynamisme de la société civile de Djibouti
- Et un “hub” de services réservé aux OSC pour les accompagner à chaque étape de leur développement et de leurs projets.

Quels sont les objectifs d'une telle plateforme ?

Cette plateforme doit répondre aux objectifs suivants:

- Rendre plus visible la dynamique de la société civile de Djibouti dans son ensemble ;
- Contribuer à la qualité de gestion et d'administration des OSC, notamment en termes de traçabilité des décisions, des budgets et des actions ;
- Mettre à la disposition des OSC des outils numériques gratuits adaptés à leurs besoins.

21

Cette plateforme doit également permettre de :

- Mieux identifier les OSC et leurs projets pour faciliter les coopérations entre les OSC, mais aussi permettre aux autorités et aux bailleurs de fonds de mieux mobiliser la société civile pour mettre en œuvre leurs programmes ;
- Accéder plus facilement aux informations utiles, fiables et actualisées ;
- Faciliter le financement des projets ;

Concrètement, quels sont les services qui seront proposés par cette Plateforme?

1. **Tout d'abord, offrir des informations pratiques pour gérer son OSC**
Obligations légales, conseils en organisation, documents types à télécharger, témoignages de pratiques exemplaires d'OSC...
2. **Permettre la publication d'actualités et un calendrier des événements organisés par les OSC**
En publiant leurs initiatives, les OSC améliorent leur visibilité auprès de

la population, des autorités et des bailleurs de fonds pour recueillir des soutiens autour de leurs actions.

Elles renforcent également leurs connaissances réciproques pour de nouvelles opportunités d'échanges et de coopération, notamment avec les OSC les plus isolées.

3. Intégrer un annuaire qualifié des OSC et de leurs projets

Cet annuaire permet d'identifier les OSC et leurs projets, par thématique et par zone géographique.

Les difficultés pour alimenter et maintenir un annuaire actualisé et fiable sont connues. Aussi, est-il proposé d'instaurer un système "gagnant-gagnant" pour mieux garantir l'actualisation de ces données par les OSC. Ainsi, seules les OSC qui mettent régulièrement à jour sur cet annuaire les informations sur leur organisation et sur leurs projets pourront bénéficier de certains services :

- Les services de la plateforme ;
- Les services des Espace Numériques qui vont vous être présentés par la suite ;
- Mais aussi des tarifs préférentiels d'accès au numérique que pourra proposer Djibouti Télécom aux OSC qui prouvent la réalité de leurs activités.

22

4. Cette plateforme offre également un Espace formation qui rassemble des cours sous la forme de vidéos, de documents téléchargeables et de liens vers une sélection de formations gratuites.

5. Un autre espace présente une sélection de solutions numériques gratuites adaptées aux besoins des OSC, aux contraintes de leur environnement technique et aux exigences légales et de sécurité.

6. Cette plateforme offre également un espace présentant une liste actualisée des appels à projets, provenant des bailleurs de fonds ou des autorités.

Compte tenu de leur nombre, il n'est pas possible de détailler ici tous les services de cette plateforme. Vous pourrez bien évidemment les découvrir dans le Rapport du Plaidoyer.

La gestion et animation de cette plateforme

Pour finir, il faut évidemment répondre à la question : quels sont les moyens humains nécessaires pour garantir la qualité de services d'une telle plateforme ?

C'est pourquoi, il est proposé que l'équipe chargée de cette plateforme comprenne:

- Une équipe éditoriale de web rédacteurs pour assurer la production et la mise en ligne d'une partie des contenus et la supervision des contenus proposés par les OSC avant leur publication ;
- Un administrateur technique pour assurer le bon fonctionnement des services et l'administration de la plateforme.

Intervention de Mme Madina MOHAMED HASSAN création de Six Espaces publics Numériques Citoyens (ENC)

Ces centres destinés aux OSC et à leurs publics seront implantés dans chacune des cinq régions du pays et à Djibouti ville.

Ces espaces publics sécurisés sont dotés d'une salle de réunion, d'équipements informatiques complets, d'un système de visioconférence et d'une connexion à très haut débit.

Ces ENC sont encadrés par des animateurs formés pour accompagner les OSC dans leur appropriation du numérique et des solutions adaptées au développement de leurs activités.

Pourquoi mettre en place un réseau d'Espaces publics Numériques Citoyens ?

Ces espaces publics répondent d'abord à des besoins numériques de base

En effet, concernant le numérique, les premiers besoins exprimés par les OSC sont:

- Pouvoir disposer d'équipements informatiques connectés au haut débit ;
- Acquérir une culture numérique de base ;
- Savoir utiliser des outils numériques adaptés pour accompagner de meilleures pratiques.

Parmi les pratiques que le numérique va pouvoir améliorer, on peut citer :

- La gestion et l'administration de son OSC, la gestion de projet, la coopération avec les autres OSC, avec les partenaires, mais aussi avec les autorités ;
- On peut citer également le développement des services rendus par les OSC à leurs publics, dans leurs domaines d'intervention : le social, l'éducation, l'économie, la santé, l'environnement, l'aide alimentaire etc.
- Enfin, les OSC attendent aussi du numérique qu'il facilite le partage des connaissances et des expertises entre OSC et avec des experts extérieurs.

Quels services seront dispensés pour les OSC dans chacun de ces Espaces ?

Diapo : services des ENC

- Les OSC bénéficieront tout d'abord d'une offre de formations sur place avec l'animateur, mais aussi à distance via des séances en visioconférence ou des cours en ligne ;

- Chaque OSC pourra aussi bénéficier d'un accompagnement personnalisé par l'animateur pour choisir et utiliser les outils numériques les plus adaptés à ses besoins ;
- Les équipements informatiques de chaque Espace public pourront également être utilisés en libre-service, sur des créneaux horaires déterminés, pour réaliser des activités de gestion et d'administration de son OSC: travaux bureautiques et de gestion administrative et financière, activités de communication etc.
- Il sera également possible d'organiser des réunions en visioconférences entre OSC et leurs partenaires pour partager les expertises ou piloter des projets communs ;
- Enfin, des programmes en visioconférences seront diffusés sur l'ensemble des ENC pour renforcer l'information des OSC grâce à l'intervention d'experts, d'autorités ou de bailleurs de fonds. Ces programmes sont proposés par l'Académie numérique citoyen qui vous sera présentée par la suite.

La question de l'ouverture de ces Espaces Numériques Citoyens à d'autres publics que les OSC a été posée

25

En réponse, les OSC ont préconisé que, pour optimiser au maximum les investissements, l'accès aux ENC puisse **être occasionnellement** étendu à d'autres usages d'intérêt général fixés par le comité de pilotage du dispositif (ce comité de pilotage vous sera présenté par la suite). Exemple d'ouverture à d'autres publics : répondre à des demandes de formation par les Conseils régionaux ou par des personnels de santé, ou par un ministère pour former à l'utilisation de nouveaux services d'e-administration en ligne.

Où doivent être implantés des Espaces Numériques Citoyens ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord déterminer les critères d'implantation. Quels sont ces critères?

Diapo : implantation des ENC

- L'ENC doit pouvoir bénéficier d'une salle pouvant accueillir au minimum une trentaine de personnes, très sécurisée et climatisée, disponible à plein temps, équipé d'une connexion à très haut débit et d'une installation électrique compatible avec des équipements et des réseaux informatiques ;
- Chaque ENC doit être facilement accessible, tant par la pertinence de son implantation sur son territoire que par la configuration de ces locaux pour accueillir des personnes en situation de handicap ;

- Enfin, la vocation du bâtiment dans lequel est implanté l'ENC doit être compatible avec les missions d'intérêt général de l'Espace et ne pas être spécialisé (jeunes, entreprises...) pour permettre l'accueil de publics divers.

Il est recommandé que l'implantation des ENC soit faite en concertation avec les Conseils régionaux

Compte tenu du maillage territorial préconisé, il est recommandé de rechercher un partenariat avec les Conseils régionaux pour choisir l'implantation des ENC, soit quand cela est possible pour une implantation dans leurs propres locaux, soit pour déterminer avec eux un emplacement de proximité alternatif.

Le souhait d'associer étroitement les Conseils régionaux à l'implantation des ENC se justifie pleinement par leur connaissance des OSC locales, des besoins de leur région et le souhait de mettre en cohérence les services de cet espace avec le développement du territoire dont ils ont la charge.

Mais quelle implantation pour l'ENC de Djibouti ?

Compte tenu du rôle de coordination du réseau des ENC que pourrait jouer l'ENC de Djibouti et du rôle que Bender Djedid peut avoir dans le portage du programme numérique préconisé, il est recommandé, par souci de cohérence, que l'ENC de Djibouti soit implanté au sein ou à proximité du siège de cette ONG.

Enfin, la question très importante de l'animation des ENC a été posée

Les OSC souhaitent que chaque ENC soit placé sous la responsabilité opérationnelle d'un animateur salarié de l'organisme gestionnaire du dispositif. Cet animateur assure la gestion et l'animation quotidienne de son espace et il travaille en étroite collaboration avec les OSC qui composent le comité local d'animation de l'ENC.

Pour réussir sa mission, l'animateur doit pouvoir bénéficier de plusieurs dispositions prévues dans le programme du Plaidoyer :

- Un dispositif de formation initiale et continue ;
- Un ensemble de ressources pédagogiques, d'outils et de services numériques nécessaires à sa mission ;
- D'un travail en réseau avec l'ensemble des animateurs, coordonné par un animateur coordinateur rattaché à l'ENC de Djibouti ;

- D'une programmation d'événements conçue et mise en œuvre au niveau du Réseau des ENC: visioconférences de formation, interventions d'experts...
- D'une équipe d'animateurs remplaçants pour assurer la continuité du service pendant les périodes d'absence ;
- D'un support technique de 2ème et 3ème niveau pour résoudre les problèmes que l'animateur ne peut résoudre par lui-même ;
- D'un équipement informatique dédié pour administrer de manière sécurisée l'ensemble des postes de travail de l'EPN et le suivi des utilisateurs.

Voilà ainsi résumé l'ensemble des recommandations qui détaillent de manière opérationnelle ce pilier important du Plaidoyer.

Intervention de Dalya SADEQUE « Offrir de meilleures conditions techniques d'accès au numérique ».

Chacun l'aura compris, les outils et services numériques ne seront d'aucune utilité si les OSC n'ont pas accès à un réseau de qualité sur l'ensemble du territoire djiboutien.

Pour illustrer cette préoccupation, je voudrais citer deux propos exprimés par des membres du groupe de travail et partagés par tous :

“Quels que soient les réseaux - adsl, fibre, couverture mobile -, et malgré les efforts du Gouvernement et de Djibouti Télécom, les conditions techniques d'accès à internet restent problématiques à Djibouti et encore plus préoccupantes au niveau des régions.”

“Les tarifs d'accès aux réseaux internet sont extrêmement élevés, si on les compare avec ceux pratiqués dans les pays voisins...”

L'importance du rôle des OSC dans la société justifie des mesures spécifiques de la part des pouvoirs publics pour répondre à ces difficultés d'accès au numérique.

28

Ces mesures doivent porter à la fois sur **les possibilités d'accès au haut débit** et des **conditions tarifaires pour les forfaits d'accès à internet**.

Par ailleurs, **l'équipement informatique des OSC doit être amélioré**, grâce notamment à un partenariat avec les grandes entreprises.

Quelles préconisations pour améliorer ces situations?

Dans un premier temps, l'accès au réseau haut débit serait facilité par les Espaces Numériques Citoyens

Malgré les efforts des pouvoirs publics, l'accès à un réseau internet à haut et très haut débit restera encore problématique pour un certain temps sur une partie des territoires de Djibouti.

Aussi, pour apporter une réponse à court et moyen termes à ce besoin, il est recommandé d'offrir aux OSC un accès au très haut débit via un équipement en fibre des espaces publics numériques citoyens qui ont été présentés précédemment.

L'installation de la fibre et les abonnements correspondants devrait faire l'objet de tarifs préférentiels dans le cadre d'un partenariat global avec Djibouti Télécom.

Les OSC actives bénéficieraient de tarifs préférentiels pour les forfaits mobiles

Comme pour l'ensemble de la population, la plupart des membres des OSC accèdent à internet à partir de téléphones mobiles. Il est donc proposé que Djibouti Télécom intègre dans ses offres des forfaits à bas coûts pour les OSC qui sont en mesure de prouver l'effectivité de leurs activités.

Une Bourse aux équipements informatiques serait organisée

Les grandes entreprises djiboutiennes sont amenées à remplacer régulièrement leur parc de matériel informatique à la fin de leur période d'amortissement comptable. Certaines d'entre elles se sont déclarées favorables à une cession de ces matériels aux associations qui en feraient la demande.

Pour concrétiser cette opportunité, il est recommandé de mettre en place un système de mise en relation entre cette offre et la demande des associations.

Intervention de M. Ali MOUHOUMED : renforcer les capacités des OSC à agir en réseau autour de domaines d'activités précis.

Il est recommandé d'intégrer dans le Programme Numérique Citoyen **des moyens pour renforcer les capacités des OSC à agir en réseau autour de domaines d'activités précis.**

Parmi les nombreux domaines d'intervention des OSC, trois domaines ont été sélectionnés et explorés: l'éducation-formation, la santé et l'entrepreneuriat agricole.

Une première recommandation concerne le renforcement des réseaux d'OSC

Il est proposé que la plateforme E-cit.dj intègre des espaces dédiés à chaque domaine d'activité des OSC.

Chacun de ces espaces :

1. Permet de connaître les OSC qui travaillent dans ce domaine ;
2. Propose des informations pratiques ;
3. Favorise le travail en réseau des OSC.

30

Dans le domaine de soutien aux activités pour l'éducation et la formation

6 recommandations sont proposées

1. La sensibilisation et la primo formation des parents au numérique

Il est recommandé d'intégrer dans la programmation des activités des Espaces Numériques Citoyens des sessions de formation "Numérique et éducation" à destination des parents. Celles-ci seraient organisées par les OSC qui travaillent auprès de ces adultes, avec l'appui des animateurs.

2. Le développement de l'usage des Ressources Éducatives Libres (REL)

Il est recommandé que les ENC s'appuient sur le CRIPEN (Le Centre de Recherche d'Information et de Production de l'Éducation Nationale) et les enseignants de leur secteur pour faire découvrir ces ressources éducatives libres aux OSC. A leur tour, les OSC pourront en faire la promotion auprès des parents et des éducateurs et les utiliser dans leurs propres activités éducatives.

3. L'éducation des jeunes à un numérique responsable

Pour compléter l'éducation au numérique dispensée par les enseignants, il est recommandé que les Espaces Numériques Citoyens s'appuient sur les OSC qui

travaillent auprès des jeunes pour créer des clubs informatiques.

4. Une École de la seconde chance contre l'analphabétisme

Pour contribuer à la lutte contre l'analphabétisme, il est proposé que les OSC puissent organiser dans les Espaces Numériques Citoyens des formations pour faire découvrir des applications numériques qui permettent d'acquérir des bases pour développer son autonomie de lecture.

5. Des Forums des métiers pour les jeunes

Beaucoup de jeunes manquent d'informations fiables pour se préparer aux métiers de demain. Il est recommandé que les OSC puissent programmer des rendez-vous "Forums des métiers en ligne" à destination des jeunes et de leurs parents.

6. Le Développement de l'autoformation

Là encore, les Espaces Numériques Citoyens s'appuient sur les OSC pour faire découvrir les opportunités offertes par le numérique pour l'autoformation des adultes.

Dans le domaine du soutien aux activités pour le développement de l'agriculture

2 recommandations sont proposées

31

La réflexion du groupe de travail s'est focalisée sur les besoins et les apports du numérique en agroécologie. Toutefois, les recommandations qui en résultent sont en partie transposables à d'autres secteurs économiques.

1. La formation des entrepreneurs agricoles

Il est préconisé de renforcer les compétences professionnelles des acteurs via l'organisation, dans les ENC, d'ateliers "Numérique et activités agricoles". Ces ateliers permettent notamment de découvrir :

- Les ressources numériques qui permettent de s'autoformer ;
- Des réseaux d'échanges entre agriculteurs ;
- Les solutions numériques et les technologies qui peuvent améliorer les productions.

2. Le développement des circuits courts

Pour encourager la production locale, notamment maraîchère, en améliorant ses débouchés, il est préconisé de créer un écosystème facilitant le développement de la commercialisation en circuits courts.

Dans le domaine du soutien aux activités aux actions de santé

3 recommandations sont proposées

1. La formation des OSC aux actions de prévention

Il est recommandé d'offrir aux OSC qui concourent aux actions de prévention et de santé, de pouvoir actualiser régulièrement leurs connaissances au moyen de visioconférences animées par des professionnels de santé.

2. Des échanges plus efficaces entre OSC et professionnels de santé

Il est souhaité que les bulletins d'information de veille sanitaire, produits régulièrement par l'INSPD, soient plus largement et rapidement communiqués à l'ensemble des acteurs impliqués dans les actions de santé.

Par ailleurs, les OSC pourront échanger leurs connaissances sur l'espace thématique de la plateforme E-cit.dj consacrée à la santé.

3. Le développement de la télémédecine

Les OSC se sont donc interrogées sur les apports possibles de la télémédecine pour améliorer la situation sanitaire.

Les OSC souhaitent pouvoir être impliquées dans les réflexions avec les acteurs de la santé pour porter les besoins des populations et favoriser le déploiement des services qui nécessitent, comme les téléconsultations, leur adoption par les usagers.

Intervention du Dr HOUSSEIN Ahmed : Créer une Académie numérique citoyenne

Vers une Académie numérique citoyenne

Chacune des recommandations déjà présentées comporte un volet “formation au numérique” dont il convient maintenant de préciser l’organisation spécifique sur laquelle il va s’appuyer.

Afin de rendre visible et marquer l’ambition de ce dispositif, il est proposé de le nommer “Académie numérique citoyenne” ou “Académie numérique de la société civile”.

Quel serait le rôle de cette Académie ?

Ce dispositif doit être capable de produire en « arrière-plan » les services de formation au numérique dont a besoin la société civile.

Ces services, résumés dans le schéma, portent sur la production et la diffusion de ces formations avec les partenaires du dispositif :

- Conception multimodale des programmes et des supports de formation ;
- Sélection et qualification de formations en ligne déjà existantes adaptées aux besoins des OSC et contractualisation avec les organismes producteurs de ces formations ;
- Programmation et organisation de visioconférences de formation ou d’information diffusées dans les Espaces Numériques Citoyens et/ou sur la plateforme multi-services e-cit.dj ;
- Formation continue et animation du réseau des animateurs des Espaces Numériques Citoyens.

33

Ce dispositif devra être avant tout partenarial

Le dispositif ne repose pas sur la création d’un nouveau centre de formation mais sur la mobilisation et la coordination de ressources de partenaires :

- Monde de la formation : Université, Centre de Leadership et de l’Entrepreneuriat, autres organismes de formation (Djibouti, autres pays africains, France...) qui proposent des contenus de formations en ligne ;
- Pouvoirs publics : pour organiser des séances d’information-formation des OSC dans leurs domaines de compétence : Ministère chargé de l’Economie Numérique et de l’Innovation, Ministère de l’Intérieur et tout autre ministère qui ont un intérêt à communiquer vers les OSC et les mobiliser ;

- Bailleurs de fonds : notamment pour apporter aux OSC des informations préalables à des appels à projets et pour renforcer leurs capacités à y répondre.

Quel pilotage et animation de cette Académie?

Un comité de pilotage serait chargé d'élaborer les programmes d'action et d'y affecter les moyens nécessaires.

Il serait composé de représentants:

- De l'organisme porteur du Programme Numérique Citoyen ;
- Des organismes de formation partenaires ;
- Des comités d'animation des ENC régionaux ;
- Des animateurs des ENC ;

Et de l'animateur responsable de l'Académie.

L'animation de l'Académie serait assurée par un responsable coordinateur du dispositif et l'équipe des animateurs des ENC.

Intervention : Mme NAGAT Aouad : Mettre en place une Gouvernance exemplaire

Comment instaurer une Gouvernance exemplaire du Programme Numérique Citoyen ?

Il est important que les OSC soient à la base de la gouvernance du dispositif qui déploie leur Programme Numérique Citoyen. Aussi, dans chaque instance de gouvernance, les OSC sont majoritaires. L'implication des OSC s'organise aux niveaux régional et national.

Ce choix est à la fois légitime et nécessaire pour renforcer les habitudes de coopération entre les OSC et garantir une bonne adéquation entre les services offerts et leurs besoins.

Cette gouvernance doit être partenariale avec les acteurs qui contribuent à son financement et à sa mise en œuvre : autorités, bailleurs de fonds et autres acteurs du développement de Djibouti.

Des Comités de pilotage et d'animation

35

Il est recommandé de mettre en place un comité de pilotage...

Qui décide des choix stratégiques, impulse la dynamique à l'ensemble des acteurs et organise les évaluations régulières des actions menées.

Il est composé des représentants :

- Des OSC membres des comités d'animation régionaux ;
- Du gestionnaire porteur du projet ;
- Des ministères et des bailleurs de fonds partenaires ;
- Des acteurs qui contribuent de manière désintéressée à la réalisation du programme d'actions, tels que l'Université, CLE (Centre de Leadership et de l'Entrepreneuriat), Club des Jeunes Entrepreneurs Djiboutiens (CJED)...

Ce comité de pilotage est complété par un comité de suivi...

Qui assure le bon déroulement de la mise en œuvre du projet, tant au niveau national qu'au niveau des ENC régionaux.

Il est composé de la direction de l'organisation porteuse du projet, des animateurs des ENC régionaux et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui accompagne le porteur du programme.

Enfin, chaque Espace Numérique Citoyen est doté d'un comité d'animation qui représente les OSC utilisatrices de ses services.

Ce comité d'animation participe à la programmation et à l'organisation des activités de l'ENC et à leur promotion auprès des OSC du territoire.

Quel portage pour l'ensemble de ce programme?

Il est recommandé que l'ONG Bender Djedid assure le portage du dispositif chargé de mettre en œuvre le Programme Numérique Citoyen et la responsabilité du pilotage de ce projet avec les partenaires.

Le choix de cette ONG s'explique pour les raisons suivantes:

- Son engagement historique et non partisan au service de la société civile djiboutienne ; engagement reconnu par un grand nombre d'OSC, les autorités de Djibouti et des bailleurs de fonds ;
- Sa capacité à mobiliser efficacement les OSC, comme en témoigne la production du présent plaidoyer, et à travailler en réseau ;
- Sa vision stratégique et non technicienne sur les enjeux du numérique au service de la société civile qui s'est traduite, il y a déjà plus de 10 ans, par la création et la gestion des premiers espaces publics numériques dans les régions, grâce à un appui financier de l'Union européenne ;
- Sa capacité à conduire de manière rigoureuse des programmes de développement d'envergure et à gérer du personnel.

Echanges avec les participants

Suite à toutes ces interventions s'en suivi un fructueux échanges entre tous les participants.

Sans exception, tous les participants ont salué l'énorme travail qui a été accompli par la Société civile qu'ils ont jugé remarquable par sa qualité et son champ d'analyse.

Tous ont convenu de la nécessité d'agir pour transformer l'excellent rapport en plan d'action.

Ils ont tous convenu que les Organisations de la Société Civile avait un absolue besoin du numérique pour mener leurs actions aux services de leurs concitoyens.

Intervention Meriem HOUZIR Présidente d'Initiative Climat

Madame l'ambassadrice, mesdames et messieurs les ministres, chers représentants de la société civile, chers participants à cette réunion.

Initiatives Climat est codemandeur du projet Plaidoyer numérique avec Bender Djedid. Le réseau Initiatives Climat comprend 300 porteurs de projet de 25 pays africains et il s'appuie aussi sur un groupe de 32 correspondants-pays de 15 pays africains francophones.

Nous avons eu le plaisir d'apporter notre contribution aux réflexions menées par le Groupe de travail qui a élaboré les recommandations qui nous ont été présentées.

Concrètement, nous avons mobilisé plusieurs personnes de notre réseau qui ont apporté des témoignages sur les formations en ligne, les outils collaboratifs, la télémédecine ou bien encore les applications pour la commercialisation des produits agroécologiques.

Nous sommes convaincus que les outils numériques doivent être développés mais surtout bien maîtrisés par tous les acteurs du développement, et en particulier les organisations de la société civile, qui sont le lien indispensable entre les populations d'une part, et les autorités et les organisations internationales d'autre part.

Les outils numériques facilitent le quotidien mais surtout transforment les modes de travail. Nous le constatons déjà au sein de notre réseau. Pour ne donner que quelques exemples :

- Au Cameroun, l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux pour diffuser auprès des médias les bonnes pratiques portées par les OSC et ainsi donner plus de visibilité à celles-ci.
- Au Mali: pilotage à distance de biodigesteurs positionnés auprès des ménages. Au Maroc ou bien encore au Burkina Faso, ce sont les installations solaires qui sont suivies à distance.
- Au Bénin: le développement du commerce électronique pour favoriser les circuits courts entre producteurs agro écologistes et consommateurs.
- En Côte d'Ivoire : la téléconsultation et la télémédecine à distance.

Et bien sûr le numérique offre de fabuleux outils pour développer la coopération Sud-Sud chère à notre réseau. Notre continent recèle d'expertises à tous les niveaux. L'enjeu est double :

- Les repérer d'une part
- Les valoriser d'autre part.

Enfin, pour conclure, je voudrais vous assurer que le document Plaidoyer que vous avez réalisé sera largement diffusé au sein de notre réseau. Pourquoi?

- D'une part parce que, selon moi, c'est une action innovante qu'aucun autre pays n'a conduite à ce jour. Et vous pourrez être fiers de cette réalisation.
- Et que, d'autre part, il peut inspirer d'autres OSC, d'autres pays à travers le continent.

Et pourquoi ne pas envisager la conception d'outils qui seraient à la fois utiles pour Djibouti et en même temps pour d'autres pays d'Afrique? Je pense notamment à la plateforme multiservices.

Je vous présente, chers participants, mes sincères félicitations pour le travail que vous avez mené et qui, je l'espère, sera un point de départ d'un projet ambitieux. Et soyez assurés que les membres du réseau Initiatives Climat et moi-même sont à votre disposition pour poursuivre la dynamique engagée dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Je remercie tous les représentants des OSC et les experts du Groupe de travail, ainsi que les autorités djiboutiennes qui ont en charge le développement du numérique et l'Union européenne pour laquelle le numérique est un axe essentiel du développement et qui a financé ce projet.

39

Bonne fin de réunion à toutes et à tous. Et succès dans la mise en œuvre des recommandations du Plaidoyer.

Discours de remerciements : Du Secrétaire Général de Bender-Djedid

Le projet « Plaidoyer sur les Politiques et Projets Numériques (3PN) », financé par l'Union européenne, a vu son aboutissement par la présentation du Rapport le 5 juin 2024. Ce document comporte les recommandations émises par les organisations de la société civile (OSC) djiboutienne avec la collaboration d'experts du numérique.

Il est à noter que c'est la première fois à Djibouti qu'un projet rassemble autant d'OSC. Cela montre l'importance accordée à ce thème, ainsi que les attentes qu'ont les OSC afin de pouvoir mieux utiliser le numérique pour gérer leurs associations et développer des projets.

Le document du plaidoyer est le produit de réunions intenses et de réflexions, qui se sont déroulées du 13 mars 2023, date de lancement du plaidoyer, au 18 avril 2024, date de validation des recommandations par le groupe de travail, lequel s'est réuni une dizaine de fois depuis le début du projet.

Par ce projet, les bénéficiaires ont trouvé un espace d'échange et de dialogue pour exprimer leurs difficultés et recenser leurs besoins dans un cadre exclusivement réservé à la société civile, grâce au financement de l'Union européenne.

40

A cette occasion, l'ONG Bender Djedid, qui a été commise par l'Union européenne pour porter ce projet, tient à adresser ses plus vifs remerciements à :

- Toutes les associations du groupe de travail, qui ont œuvré ardemment pour que le document du plaidoyer voie le jour ;
- A l'ensemble des autorités djiboutiennes qui ont apporté leur concours tout au long de ce plaidoyer ;
- Aux Les bailleurs de fonds qui ont participé à certaines réunions et qui ont enrichi le document par leur apport ;
- Au panel des experts qui a appuyé les OSC tout au long des travaux et surtout l'Université de Djibouti ;
- A Monsieur Paul Guédon, expert commis du projet et rédacteur du Plaidoyer, qui a constamment conseillé Bender Djedid dans le pilotage du projet et les groupes de travail dans leurs réflexions ;
- Et l'ONG Initiatives Climat, qui a fait intervenir en visioconférence des membres de son réseau pour exposer des bonnes pratiques dans le domaine numérique, et qui a appuyé l'ONG Bender Djedid tout au long du projet.

- Enfin, nos remerciements s'adressent à l'Union européenne, sans laquelle cette belle aventure n'aurait pas eu lieu, qui a permis pour la première fois au mouvement associatif djiboutien de réfléchir autour d'un projet commun : l'étude des voies et moyens pour mettre le numérique au service des OSC.

Remerciement au Secrétaire Général de Bender-Djedid

Pour clore, le Chef de Projet, Monsieur Mohamed Said Seif au nom de toutes les OSC a remercié Monsieur Sadèque pour avoir durant dix-mois travailler d'arrache-pied pour permettre à ce travail d'aboutir à la production de l'excellent document que vous avez, fruit d'un travail collectif, mené avec rigueur, passion, continuité et intelligence collective.

Document récapitulatif établi par Mohamed Said Seif
Le 26 juin 2024